ANNONCES
& AVIS DIVERS

LE PECQ Propriété, route de Paris, 38, contenance 1862 mèt., revenu brut 1475 fr., m. à pr. 10.000 fr., à adjuger sur une enchère Chambre des Notaires de Paris, le 24 août 1897. — Me Huguenot, not. à Paris, rue de la Boétie, 50.

PENSION DE FAMILLE BOURGEOISE
Pour Rentiers
PRIX MODÉRÉS
6, Passage Schneider, RUEIL

Destruction des Fourmis
à l'intérieur des Habitations
Par
LE NOUVEAU LIQUIDE GONDON
Le seul en France et à l'Etranger
La Bouteille 4 Francs
Envoi franco en gare contre mandat ou timbres
Demande Dépositaires
S'adresser à M. GONDON, à Verdun, (Meuse)

PRÊTS sur signature, à toutes personnes solvables. — Discrétion. — Ecr. Caisse d'Escompte, 10, rue Joubert. Paris.

VEAUX
Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la **Crémeine**, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage. **La Crémeine** sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulains, cette farine est hors concours aux expositions et honorée d'un prix d'honneur et de 81 médailles, ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les épiciers. Exiger la **Crémeine** ROQUES, du Mans, et se méfier des imitations et contrefaçons.

ASSURANCES
Assurance-Vie, à partir de 0.75 c. par mois pour **mille fr.** au décès.
Assurance-Incendie, tarifs et conditions exceptionnelles.
Conditions d'assurances aux Compagnies de première sécurité. Meilleur marché que n'importe où.
Assurance-Accident, tarifs et conditions exceptionnels.
Assurance-Grêle, et autres fléaux, tarifs et conditions exceptionnels.
Ecrire pour tous *renseigements gratis* au Directeur du Bureau Central du Commerce, à la Bourse du Commerce de Paris. — Un agent passera à domicile

Avis aux Commerçants
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Tout commerçant peut s'adresser au **Bureau central**, à la **Bourse de commerce de Paris,** rue du Louvre, lequel a pour but de le mettre en rapport avec les maisons de toutes natures dont il peut avoir besoin : *Banque, Assurances, Escomptes, Prêts, Procès, Représentation, Renseignements, Contentieux, Brevets d'invention, etc., etc.*, et de le renseigner sur tout ce qui a rapport au commerce.

M. BERCUT
Chirurgien-Dentiste
96, RUE DE RIVOLI, 96
PARIS
a l'honneur d'informer les habitants de Nanterre qu'il continuera, comme par le passé, à recevoir à Nanterre MAISON LEVÊQUE, **tous les MARDIS, à 2 h., mais les prie de se faire inscrire et de prendre heure chez M. Lévêque, le Lundi avant midi.**

Bachelet père
ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
76, Rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE

Mr & Mme PÉRARDEL
AGENCE
DE
Vente et Location de Maisons
29, Boulevard du Couchant
NANTERRE

G. A. BARON
Constructeur-Mécanicien
Médaille d'Or — Paris 1895
TRAVAUX DE PRÉCISION
Pièces de tours sur bois et sur tous métaux
Travail à Façon
USINE A VAPEUR
Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres
Bicyclettes et Tandems sur commande
Location
Réparation de Machines en tous genres
7, Rue du Chemin-de-Fer, 7
NANTERRE (Seine)

A LOUER
Boulevard de la Seine, 8
à l'angle de la rue de Bezons
A NANTERRE
et à deux minutes de la Gare
VUE SPLENDIDE
BEAUX PETITS
APPARTEMENTS
et logements
EAU & GAZ

SPÉCIALITÉ D'OUTILLAGES
POUR
BLANCHISSEURS & TEINTURIERS
Ch. NOGIER
NANTERRE (Seine)
2, Route de Paris, 2
A SON DOMICILE
les Samedis soirs, Dimanches et Jours de Fêtes

Mécaniques à tuyauter
Fers à repasser
» Rapides pour Chemisières et Rideaux
» pour Teinturiers
» à glacer, Américains et de toutes marques
» Polonais
» pour les manches à Gigot, Coqs et Bouillons de toutes grosseurs
Etaux, Porte-Fers, Poignées Têtes à Bonnets, Pieds à Manches, Chemin de Fer pour Teinturiers, Goupillons
Brosses de chiendent, Balais, passe-partout, coco et chiendent.
Coton à marquer
Fil à accoupler
Flanelles et Langes
Molletons gris pour tables
Epingles pour paquets et pour chemises
» jumelles
» en bois, et sacs à épingles
Seaux galvanisés, garnis et non garnis
Bolduc, Noucettes, Ficelles Roses et Bleues glacées
Toile d'Emeri, etc., etc.

VINS NATURELS. — Les personnes qui croient ne pas pouvoir se procurer du bon vin à Nanterre, sont dans l'erreur, pour ma part, je peux leur assurer que tous les vins que je vends au n° 5 de la rue du Chemin-de-Fer, au litre et en fûts, sont de **provenance directe depropriétaires, et, par conséquent naturels.** Il s'en trouve pour touts les goûts et pour toutes les bourses, depuis **56** fr. la pièce jusqu'aux prix les plus élevés, les meilleurs crus de Carthage, Bordeaux, Bourgogne et du Midi. Le grand succès qu'obtient ma maison vient de ce qu'elle livre toujours les mêmes vins. — Garrette, 5, rue du Chemin-de-Fer.

ACCORDS, RÉPARATIONS DE PIANOS
EN TOUS GENRES
H. BERNARD
6, Rue Béranger, NANTERRE
VENTE ET LOCATION

ON DEMANDE des représentants sérieux visitant la culture pour la vente des *Engrais chimiques* de toutes sortes et matières premières. Dosages garantis. — Bonnes conditions. — Prix doux.— S'adresser à la *Société des Engrais chimiques du Petit Ivry*. Direction: *127, r. de Turenne*, Paris.

PHARMACIE Centrale du Nord
« LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS »
132 et 134
Rue Lafayette.
EXPÉDITIONS EN PROVINCE.
CATALOGUE FRANCO (300 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du **FER GAFFARD**

SCULPTURE SUR PIERRE, BOIS, MARBRE
Modelage, Dessin, Ornementation
H. BLAMPAIN Fils
SCULPTEUR
NANTERRE — 3, Avenue de la République, 3 — NANTERRE
PLAFONDS ET CORNICHES EN STAFF
Décorations d'intérieur, Cartons, Pierre et Plâtre
MODÈLES POUR LA FONTE ET LE BRONZE

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque.

USINE A GAZ DE RUEIL
PRIX DU COKE

Pris à l'usine		*Rendu en cave*	
N° 0	1 fr. 40	1 fr. 50	Livraison à domicile
N° 1	1 fr. 30	1 fr. 40	dans les 24 heures
N° 2	1 fr. 20	1 fr. 30	de la commande
Grésillon	1 fr. 00	1 fr. 10	

Par 50 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 5 centimes.
Par 100 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie
Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 25
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 50
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois *que le gaz consommé.*

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE
Edmond HUBY
36, RUE DE SAINT-GERMAIN, A NANTERRE
fondée en 1869
SUCCURSALE
22, Rue de Maurepas, à RUEIL (S.-et-O.)

BILLETS DE DÉCÈS
en une heure
Depuis 5 francs le cent
BILLETS DE MARIAGE
PAPIER ANGLAIS
Depuis 5 fr. le cent
Cartes de Visite, de Bal, de Menus et de Naissances
CARTES DE COMMERCE
EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES
et de Travaux pour la Publicité
JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS
Compte-Rendus, Prospectus
PRIX-COURANTS, Programmes, CIRCULAIRES
FACTURES, REGISTRES, TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
LIVRES A SOUCHE, MANDATS
Travaux de luxe en noir et couleurs

RELIURE & BROCHURE
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas à Rueil.

DEUXIÈME ANNÉE, N° 71. — CINQ CENTIMES — DIMANCHE 15 AOUT 1897.

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.
Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an..... 3 »
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : *Réclames*, la ligne 1re page 1 fr., 2e page 0 fr. 75, 3e page 0 fr. 50 — *Annonces*, 4e page 0 fr. 25

Les Prochaines Elections

Les élections législatives ne se feront que l'année prochaine et déjà la période électorale semble ouverte.

De tous côtés des discours électoraux sont prononcés comme si on était à la veille du scrutin.

Un des plus retentissants discours est certainement celui prononcé par M. Waldeck-Rousseau au diner de la *Revue politique et parlementaire* et qui vient d'être publié en brochure et sert de propagande à une nouvelle ligue modérée qu'on cherche à fonder.

Dans son discours, l'ancien ministre fait remarquer qu'une fois élus les députés cherchent surtout à soigner leur clientèle électorale, faisant des accrocs à leur promesses de peur de perdre des voix dans leur circonscription. Il ajoute que, jadis, le parti républicain, lorsqu'il formait l'opposition, était admirablement uni, alors qu'aujourd'hui on a souvent les plus grandes difficultés à trouver une majorité de gouvernement sûre et durable.

Pour arriver à trouver cette Chambre idéale dans laquelle il n'y aura qu'une opposition dérisoire et à laquelle on imposera silence, Chambre composée de députés qui trouveront que le régime parlementaire est l'idéal parmi les choses idéales et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, M. Waldeck-Rousseau propose de fonder un grand cercle dont le siège principal serait à Paris. Dans lequel on centraliserait tous les renseignements politiques sur la France entière, d'où partiraient tous les mots d'ordre et où on trouverait toujours bon accueuil et excellents conseils.

C'est en somme, on le voit, un vaste comité électoral que veut créer M. Waldeck-Rousseau, dont lui et ses amis seraient la tête et qui tonctionnerait d'un bout à l'autre du pays.

C'est la ligue des satisfaits contre le flot toujours montant des mécontents.

A cette organisation il faudrait répondre par une autre organisation semblable, il faudrait que tous ceux qui trouvent — et c'est la grande majorité du pays — que malgré les engagements, malgré les promesses constamment faites et jamais tenues, les grandes réformes politiques si souvent demandées sont encore à réaliser, que les transformations sociales qui s'imposent sont si obstinément refusées, que ceux là, à leur tour, formassent une fédération immense dans le pays, imposant aux candidats les programmes qu'ils réaliseraient bien, de gré ou de force, cette fois.

Car il est certain que le grand tremplin électoral de l'année prochaine se résumera en ces deux questions: Ceux qui seront socialistes et ceux qui ne le seront pas.

Mais ce sont là des projets que d'autres que nous doivent faire aboutir. Nous devons nous contenter ici de conseiller aux électeurs qui pensent comme nous de se préparer d'ores et déjà à la lutte. D'agir dès maintenant dans leur entourage et de travailler au triomphe des idées qui nous sont si chères.

E. CARPENTIER.

TRIBUNE LIBRE

Un de nos amis, grand partisan de la coopération, nous envoie avec prière d'insérer et sous sa responsabilité l'article suivant, il nous informe également qu'il a l'intention de continuer une série de plusieurs articles sur cette intéressante question, nous mettons la tribune libre de notre journal à sa disposition, quoique pour notre part, nous sommes absolument convaicus, d'accord en ceci avec notre correspondant, que la coopération n'est qu'un palliatif à la solution des questions sociales qui sont de la plus haute importance.

Nous insérerons également avec plaisir, et cela pour que nos lecteurs puissent se faire une idée aussi exacte que possible de la question, les arguments que les adversaires de la coopération pourront trouver en faveur de leurs idées.

ÉTUDES SOCIALES

Aux questions sociales, si ardues, sinon impossibles à résoudre, la coopération apporte au moins un palliatif, une amélioration, dès à présent appréciable.

Les sociétés coopératives de consommation sont un acheminement dans la voie de l'affranchissement économique. A leur tour, les sociétés coopératives de production ouvriront une large brèche dans le vieil édifice social, par laquelle passeront les méthodes économiques nouvelles, résultant de l'union et de la solidarité humaine, en dépit des vieilles idées commerciales reçues, invétérées et, par l'habitude, figées, pour ainsi dire dans les cerveaux des consommateurs.

Quand les sociétés coopératives de consommation, fortes par le nombre de leurs actionnaires et la diffusion des méthodes nouvelles, auront résolu après la période de prudence salutaire au début, de marcher hardiment dans la voie du progrès en offrant à leur clientèle assurée, à leurs sœurs cadettes, les sociétés de productions, bientôt mortes seront les vieilles conceptions de l'industrialisme et du haut commerce omnipotents, pour faire place au nouveau régime de l'effort commun appliqué à toutes les branches de l'activité humaine, réalisant à un degré de plus en plus élevé l'économie pour tous par l'entente directe entre le consommateur et le producteur, et la sécurité dans la qualité des marchandises car ce sera alors l'intérêt commun, morts aussi les spéculations meurtrières, les accaparements éhontés parés du fabuleux surnom de liberté commerciale.

La liberté commerciale ainsi conçue est la licence qu'ont les gros faiseurs et les hauts bonnets du commerce, de l'industrie et de la banque, de s'entendre et s'unir pour élever ou abaisser à leur gré le prix des denrées de première consommation.

Les consommateurs, leur intérêt peu leur importe, d'ailleurs, ils sont sans défense, étant sans cohésion.

Citoyens, faites vos affaires vous-mêmes, paroles aussi vraies dans l'ordre économique qu'au point de vue politique. Faites vos affaires vous-mêmes, sacrifiez vos loisirs, votre repos même, vous êtes le nombre, si vous le voulez, la victoire est à vous.

Coopérez, démolissez le vieil édifice et jetez les bases des institutions futures.

(*A suivre*). *Un Coopérateur.*

CONCESSION DE PONGERVILLE

Suite du rapport des Eaux et du Gaz présenté au Conseil municipal par M. Lebouvier, rapporteur.

L'origine de cette concession est une délibération des habitant de Nanterre prise le 7 novembre 1779 devant le notaire au chatelet de Paris à la résidence de Nanterre et qui a signé la délibération.

A cette époque il y avait une fontaine au carrefour de la Flèche; cette fontaine était coulante et les eaux non utilisées s'écoulaient dans la rue et se perdaient dans un puisard. Le sieur Leroy, marchand horloger du Roy à Paris, propriétaire d'une maison bourgeoise située carrefour du Quignon, demanda l'autorisation d'amener ces eaux perdues, dans sa propriété et de les rassembler derrière son jardin près la Porte aux Vaches.

Leroy était un grand bienfaiteur de la paroisse, très aimé à cause de ses bienfaits et charités ; et l'assemblée communale consentit à lui donner les eaux qui se perdaient.

L'assemblée en ayant délibéré, il fut convenu : que le dit sieur Leroy pourrait prendre les dites eaux qui se perdaient dans le puisard, par un tuyau et les conduire où bon lui semblerait, mais le tout à *ses frais et dépens* et de manière que celà ne puisse en aucune manière diminuer la chute des dites eaux, gêner, nuire, ni préjudicier aux dits habitants, au public, ni à qui que ce soit, les dits comparants entendent seulement que le dit sieur Leroy profite de la partie d'*icelles eaux qui se perdent.*

A la suite de cette délibération un acte de concession fut passé le 30 décembre 1779 devant le même notaire. Cet acte concède les eaux *non employées* en spécifiant bien que la commune de Nanterre n'est tenue aucunement responsable de la quantité d'eau à fournir et qu'elle n'entend abandonner que ce qui est dans le cas de se perdre, que Leroy pourra faire établir un tuyau pour amener ces eaux où bon lui semblera, mais à ses frais et dépens et sans que cela puisse nuire, ni préjudicier aux habitants.

Donc, d'après cette délibération et cet acte notarié il n'y a pas eu vente au sieur Leroy d'une partie déterminée d'eau de source, mais seulement concession à titre gracieux, à perpétuité d'une partie indéterminée d'eau de source, qui se perdait, et si les habitants de Nanterre, devenus plus nombreux avaient absorbé toute l'eau fournie par la fontaine, comme il ne s'en serait plus perdu, Leroy n'aurait plus eu d'eau, et d'après son contrat il n'aurait eu ni à réclamer, ni à demander aucune indemnité.

Le 9 août 1845, le Conseil municipal ayant trouvé des inconvénients, à la conservation de la fontaine à auge de la Flache et ayant demandé son remplacement par une fontaine à réservoir et à bouton, prit une délibération autorisant le Maire à traiter avec M. de Pongerville et estima à 500 litres d'eau par 24 heures la quantité d'eau que M. de Pongerville pouvait retirer de la concession faite à Leroy.

Le Maire fut autorisé à proposer une transaction à M. de Pongerville qui ayant donné son adhésion pure et simple à la délibération ci-dessus, vit sanctionner par une délibération du conseil municipal l'échange du trop plein de la fontaine auquel il semblait avoir droit contre 4 lignes, ou 500 litres d'eau par 24 heures et comme conséquence, la suppression de l'auge et son remplacement par une fontaine à réservoir et à bouton.

Ces délibérations ne changeraient rien aux dispositions principales primitives du traité de 1779 elles ne faisaient que fixer à 500 litres par 24 heures la quantité indéterminée d'eau de source à laquelle M. de Pongerville semblait avoir droit.

Ces délibérations devaient être approuvées par M. le Préfet qui refusa son approbation; malgré cela le conseil municipal de Nanterre, dans sa séance du 5 décembre 1845 prit une délibération, par laquelle il accordait à M. de Pongerville, non pas 500 litres d'eau par 24 heures, mais 690 litres.

Comme cette concession est d'une nature toute particulière, qu'elle a été faite à titre absolument gratuit à M. Leroy, qu'elle n'a pas été vendue, que d'un autre côté les communes étant mineures, ne peuvent pas aliéner indéfiniment leurs biens, que la concession à perpétuité ayant eu lieu le 7 novembre 1779, est depuis longtemps expirée, que d'autre part le préfet avait en 1845 refusé de consentir à la transformation de la concession primitive, votre commission des eaux et du gaz est d'avis que la municipalité doit agir auprès du gouvernement, tuteur légal de la commune de Nanterre, pour faire constater l'extension de cette concession et faire rentrer dans le domaine de la commune, la quantité d'eau concédée gratuitement le 7 novembre 1779 à M. Leroy.

PALMARÈS
de l'Ecole des Sœurs de Nanterre

COURS PRÉPARATOIRE

Prix d'honneur à égal mérite à Léonie Vanier, Juliette Lafargue.
Prix d'excellence à Gabrielle Doublet.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Première Division

Prix d'honneur à Marcelle Borderieux 16 nominations.

Deuxième Division

Prix d'honneur à Lucie Roos 10 nominations.

COURS MOYEN

Deuxième Division

Prix d'honneur à Alice Thirion 9 nominations, Pauline Andelaire 11, Madeleine Guillet 9.
Prix d'excellence à Juliette Gouspy 9 nominations.

Premières Divisions

Prix d'honneur à Marie Laporte 12 nominations, Berthe Massard 16.
Prix d'excellence à Marguerite Jardin 12 nominations, Madeleine Danton 11.

COURS SUPÉRIEUR

Deuxième Division

Prix d'honneur à égal mérite à Suzanne Gouspy 16 nominations, Marguerite Danton 16.

Première Division

Prix d'honneur à Hélèns Demarly 21 nominations.

PIANO

1er prix à Marthe Rémanjon, Madeleine Guillet.
2me prix à Emilie Chardenot, Georgette Fosse, Suzanne Schlosser.

LANGUE ANGLAISE

1er prix à Hélène Demarly, Marguerite Danton.
2me prix Louise Poupard.
3me prix Marthe Rémanjon.

12 CERTIFICATS D'ÉTUDES

Mlles Berthe Massard, Marguerite Jardin, Yvonne Bagault, Albertine Glachant, Marguerite Bouy, Amélie Vanier, Madeleine Danton, Mathilde Lafargue, Henriette Rapaille, Marguerite Huret, Marguerite Royer, Marie Laporte.

7 CERTIFICATS SUPÉRIEURS

Obtenus par des élèves déjà munies du Certificat d'études.

Degré supérieur Louise Poupard.
1er degré ou moyen à Suzanne Gouspy, Albertine Doiteau, Marguerite Danton, Marguerite Binet, Angèle Boudaille, Claire Moreau.

3 DIPLOMES D'ÉTUDES

Obtenus par des élèves trop jeunes pour être présentées aux examens du Brevet Elémentaire.

Mlles Hélène Demarly, Marthe Rémanjon, Clotilde Jacque.

RÉCOMPENSES

Accordées aux élèves qui ont le mieux réussi les compositions du concours général donné par la Maison Mère des Sœurs de Saint-Vincent de Paul à toutes les écoles de la banlieue de Paris (*Le nombre des élèves se montait à 1800*).

Prix d'honneur et d'excellence à Berthe Massard, Marcelle Borderieux.
Diplôme d'honneur à Madeleine Danton, Mention honorable à Yvonne Persan.

9 DIPLOMES DE COMPTABILITÉ

COMMERCIALE

Obtenus aux Examens de la Ville de Paris.

Mlles Louise Poupard, Hélène Demarly, Angèle Boudaille, Céline Boudaille, Marthe Rémanjon, Clotilde Jacque, Albertine Doiteau, Claire Moreau, Laure Sieffert.

11 CERTIFICATS D'INSTRUCTION

RELIGIEUSE

Degré supérieur à Hélène Demarly, Marthe Rémanjon, Marguerite Danton *(ces 3 élèves ont obtenu leur certificat avec une mention honorable)*.

Simple certificat à Clotilde Jacque, Angèle Boudaille.

Degré moyen avec mention très honorable à Suzanne Gouspy, Laure Sieffert.

Avec mention honorable à Marguerite Binet, Claire Moreau.

Simple certificat à Albertine Doiteau, Jeanne Belfort.

L'Annuaire-Guide
DE NANTERRE

La confection de mon **Annuaire-Guide,** *administratif, historique et commercial de* **Nanterre,** est entré dans la période d'impression, et je suis en train de réviser les listes des habitants pour les donner aussi exactes que possible, en assurant à chacun, la qualité à laquelle il a droit.

Dimanche dernier, plusieurs personnes, me comprenant probablement pas le but utilitaire de l'Annuaire, n'ont pas voulu me donner leurs noms et qualités, elles ne figureront pas sur la liste des habitants et ne pourront que s'en prendre à elles, si on les oubli quelquefois dans la distribution d'invitations ou d'imprimés de toutes natures.

Je prie donc mes concitoyens, pour éviter ces lacunes, de réserver bon accueil à mes représentants.

Ils sont chargés, par la même occasion, de faire souscrire à l'Annuaire pour 1898, du prix de **UN** franc qui sera livré et payable dans les premiers jours de décembre 1897.

Cette nouvelle édition comprendra donc :

Calendrier pour 1898, Adresses des Ministres, Députés, Sénateurs, Conseillers généraux et d'Arrondissement, Administration départementale, Tribunaux, Administration militaire, Cultes, Contributions directes et Cadastre, Contributions indirectes, Timbre et Domaine, etc., etc., Administration municipale, Personnel communal, Service postal, télégraphique et téléphonique, Horaire des trains, tramways, voitures, Historique du pays, des Sociétés, *Listes des habitants* par rues et numéros des maisons et par ordre alphabétique.

Je n'inscrirai dans la liste par professions que les commerçants et industriels qui souseriront à cette inscription du prix de **2** fr. ou qui auront souscrit une annonce-réclame intercalée dans le texte et du prix de **5** francs *le 1/4 de page*, **8** francs *la 1/2 page* et **12** fr. *la page*, ces derniers auront, en plus, l'avantage d'avoir l'Annuaire *gratuitement* et l'inscription de leurs noms en caractère gras dans les trois listes.

E. H.

NOUVELLES LOCALES

Le 4 août, Alphonse Charpentier, maçon, travaillait sente des Coudes, à la construction d'un petit pavillon; pris d'un étourdissement, le malheureux tomba à la renverse et se fractura la colonne vertébrale.

La mort fut instantanée.

Un jeune homme de 16 ans, Jean Clerc, qui ne savait pas nager, s'est noyé en Seine au pont de Bezons. Il a été repêché par les nommes Loride et Chastin, demeurant, le premier Villa Petit, à Nanterre, le second à la Garenne.

Asnières (Seine), le 10 juin 1896. Depuis très longtemps je souffrais d'une maladie de foie; vos Pilules Suisses m'ont guérie. Je vous autorise à le publier.

Mme LEMONNIER, 57, Grande-Rue.
(Sig. lég.)

UN PORTRAIT

« Voyez cette femme, triste, mélancolique, irritable, bizarre écrit le docteur Dieulafoy. Elle se plaint de maux de tête, de vertiges, de névralgies faciolées et intercostales. Elle est toujours fatiguée, souvent elle se sent prête à défaillir, le moindre exercice, la moindre émotion l'essoufflent, accélèrent la respiration et provoquent les battements de cœur. Certaines d'entre elles sont sujettes aux hémorrhagies. »

Qui n'a reconnu la chlorotique ! A côté du mal, un seul remède, mais énergique, puissant, merveilleux : le FER GAFFARD, (*poudre de fer, sucré soluble*) Prix : 2 fr. 50 avec brochure explicative. Dépôt à Paris : Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette et toutes pharmacies.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Bailly, Blanche, rue de l'Eglise, 20 ; Jacob, René-Florian, avenue de la République, 75.

Publications. — M. Hamant, à Nanterre, et Mme veuve Filiberto, à Paris; M. Aubrée, à Nanterre, et Mme veuve Gaulupeau, à Nanterre ; M. Billiotte, à Rueil, et Mlle Neveu, à Nanterre.

Décès. — M. Clerc, 16 ans, aux Hautes-Pâtures ; M. Sarpentier, 13 ans, rue Gambetta, 26 ; M. Beaucerf, 51 ans, rue du Chemin-de-Fer, 56 ; Enfant Blais, Henri, 2 ans, route de Paris, 75 ; enfant Veaugeois, Gustave, 2 mois, route de Paris, 64.

Chemins de Fer de l'Ouest
GARE DE NANTERRE

HEURES DE DÉPART

VERS PARIS			VERS SAINT-GERMAIN		
MATIN	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR	SOIR
A 4 48	B 11 16	5 46	6 58	1 10	7 15
5 46	Midi 11	6 11	7 42	B 1 37	7 38
6 31	Midi 46	6 46	8 10	2 10	8 12
7 8	SOIR	7 6	8 43	3 10	9 12
7 36	1 11	8 9	9 10	4 10	10 13
8 6	1 41	9 12	10 10	A 4 38	11 23
8 36	2 11	B 9 39	11 10	5 7	C 11 58
A 8 46	A 2 46	10 7	11 41	5 49	C Minuit 36
9 6	3 11	11 2	Midi 10	6 21	MATIN
9 41	4 16	B Minuit 31	Midi 43	A 6 37	C 1 6
10 11	4 44			6 51	
A 11 6	5 16				

A Trains n'ayant lieu que la *Semaine*.
B Trains n'ayant lieu que les *Dimanches et jours de fête*.
C Ces Trains ne prennent que les Voyageurs porteurs de coupons de retour, de cartes d'abonnement ou de Billets pris à l'avance

Horaire des Tramways de Paris à Saint-Germain

Service d.Été du 11 Avril au 2 Novembre 1897

NANTERRE à Bergères, Défense, Neuilly, Porte-Maillot, Etoile: à 6 h. 57, 7 h. 27, 7 h. 57, et à partir de 7 h. 57 matin deux départs par heure, à l'*heure* 57 et à l'*heure* 27, jusqu'à 11 h. 27 du soir.

PARIS (Etoile) à **NANTERRE:** à 6 h. 45 matin, et à partir de 7 h. 45 deux départs par heure, à l'heure 45 et à l'heure 15, jusqu'à 11 h. 45 du soir.

AVIS IMPORTANT

Les voyageurs sont informés qu'on ne monte plus en voiture aux stations sans être muni d'un billet; ils sont priés de se conformer exactement au présent avis.

Liberté, Egalité, Fraternité — REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté, Egalité, Fraternité

VILLE DE NANTERRE

FÊTE D'AUTOMNE 1897

QUARTIER DE LA GARE

Organisée par Souscription publique avec le concours de la Municipalité, les Sapeurs-Pompiers, la Fraternelle, la Nanterrienne, la Section des Sauveteurs, l'Union Cycliste Nanterrienne, la 72e Section du Sou Quotidien et l'Union des Commerçants et Industriels

Le Samedi 28, DIMANCHE 29 AOUT, JEUDI 2 & les DIMANCHES 5 & 12 SEPTEMBRE

GRANDE TOMBOLA DE BIENFAISANCE

Autorisée par arrêté de M. le Préfet de Police en date du 15 Juillet 1897

AU BÉNÉFICE DE LA CAISSE DES ÉCOLES & DE LA CRÈCHE

Prix du Billet: **0.25** — Les lots sont exposés chez M. CAUCHOIS, 82, rue du Chemin-de-Fer

Samedi 28 Août, à 9 h. du soir, **OUVERTURE DE LA FÊTE PAR DES SALVES DE BOMBES**

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

*Avec le concours des Sociétés locales et l'harmonie l'*Etoile *de Rueil, sous la direction de M. Walter*

BAL CHAMPÊTRE, sur la place de la Gare

Dimanche 29 Août, à 9 heures du matin, sur la place du Marché

CONCOURS DE GYMNASTIQUE - CHAMPIONNATS - INDIVIDUELS

Répétition des mouvements d'ensemble de la Fête Fédérale de Roubaix

A à 1 h. 1/2, avenue de la République

FÊTE CYCLISTE

par la Société «l'Union Cycliste Nanterrienne» et les cyclistes de la localité

Course de vitesse, 3000 m. env.
4 Prix : 15 fr., 10 fr., 5 fr., une surprise

Course d'Obstacles, 150 m. environ
4 prix : 10 fr., 5 fr., deux surprises

Les adhésions sont reçues au Café Lévêque, jusqu'au vendredi 27 août

Engagements 0.50 par course

A 3 heures, place du Marché

FÊTE DE GYMNASTIQUE

avec CONCERT par l'harmonie L'ETOILE de Rueil

Continuation des Championnats

Exercices spéciaux, Boxe, Bâton, Escrime
Pyramides et Assauts divers

Séries spéciales de la NANTERRIENNE

Travail individuel à la Barre fixe d'honneur par les Délégués

A 5 heures, **DÉFILÉ DES SOCIÉTÉS**

A 6 heures, sous la Tente du Bal

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Jeudi 2 Septembre, à 9 heures du soir, dans le Square de la Gare

CONCERT SYMPHONIQUE

Par la SOCIÉTÉ PHILARMONIQUE, sous la direction de M. Taquard

ILLUMINATIONS & EMBRASEMENT DU SQUARE

DES CHAISES SERONT RÉSERVÉES

Dimanche 5 Septembre

Grand Festival Excentrique de Bigotphones

SOCIÉTÉS Y PRENANT PART

Les Fin-de-Siècle des Batignolles — L'Union des Joyeux de St-Fargeau
Les Joyeux Bigotphoniques de Boulogne-Billancourt
Les Joyeux Boulotleurs de St-Denis — La Freinvilloise — Les Champignols de Levallois-Perret — Les Pas-Bileux (Paris) — Les Rigolots du Point-du-Jour — Les Amis des Buttes-Chaumont — Les Bigotphones d'Aubervilliers — La Lyre excentrique Bigotphone du faubourg St-Denis La Gaudriole de Pantin

ORDRE DU CONCOURS

A 1 h., avenue de la Gare
Réception des Sociétés

A 1 h. 1/2, place du Marché
CONCOURS D'EXÉCUTION

A 3 h. 1/2, dans le Square
CONCOURS D'HONNEUR

A 4 h. 1/2
Défilé obligatoire pour toutes les Sociétés

A 5 h. 1/2, sous la Tente du Bal

DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

A 9 h. du soir, sur les bords de la Seine

Grand FEU D'ARTIFICE avec Pièces nautiques

Dimanche 12 Septembre, sous la Tente du Bal

TIRAGE DE LA TOMBOLA

LES LOTS NON RÉCLAMÉS DANS LE DÉLAI DE TROIS MOIS SONT ACQUIS A L'ŒUVRE

PENDANT LA DURÉE DE LA FÊTE

BAL CASINO-TIVOLI

CHEVAUX DE BOIS, TIRS DE SALON, LOTERIES, THEATRE & ATTRACTIONS NOMBREUSES & VARIÉES

Nouvelles et brillantes Illuminations

Les Places seront indiquées aux forains le Mercredi 18 Août, à 2 h., à la gare
Les Prix des Places seront perçus le jour du placement
Les Jeux de hasard, ainsi que la vente et l'usage des confetti et des plumes de paon sont formellement interdits

LE COMITÈ D'ORGANISATION :

Le Président, **J.-P. GRELET.**
Le Président d'honneur, **E. BOIS-GLAVY, O.**
Les Vice-Présidents, **LÈVÊQUE & BOUY.**
Le Secrétaire, **PERREAU.**
Le Commissaire général, **L. HÉBERT.**
Le Trésorier, **MONTIGNY.**
Les Commissaires, **CAUCHOIS & BRÉBION.**

ÉCHOS
DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil
RÉCOMPENSE MÉRITÉE

Nous extrayons du *Bulletin de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise* du mois de juin, dans un entrefilet concernant le compte-rendu de l'exposition internationale d'horticulture de Hambourg, le passage suivant :

Ce qui attirait tout particulirement les visiteurs de cette section, c'était la vitrine de fruits forcés de M. J. Parent, de Rueil : Pêches d'un beau coloris et d'une grosseur remarquable, Cerises anglaises et corbeilles de Framboises, le tout présenté de charmante façon et les fruits aussi frais que s'ils avaient été cueillis le matin de l'ouverture de l'Exposition. Cette présentation qui faisait grand honneur à l'exposant lui a valu une médaille d'or d'une valeur de 200 marks avec prime de 300 marks.

Tous nos compliments à M. Parent pour ce magnifique résultat de son exposition.

LA SEMAINE ASTRONOMIQUE

DIMANCHE 15 AOUT 1897. — 227e jour de l'année.— Lever du soleil à 4 h. 53 m; coucher à 7 h. 14 m. — Lever de la lune à 8 h. 04 m. *s.*; coucher à 8 h. 12 m. *m*; 17e jour de la lune.

LUNDI 16. — 228e jour. — Lever du soleil à 4 h. 55; coucher à 7 h. 13 m.— Lever de la lune à 8 h. 20 m. *s*; coucher à 9 h. 23 m. *m*. 18e jour de la lune.

MARDI 17. — 229e jour. — Lever du soleil à 4 h. 56 m; coucher à 7 h. 11 m. — Lever de la lune à 8 h. 37 m. *s.*, coucher à 10 h. 32 m. *m*; 19e jour de la lune.

MERCREDI 18 — 230e jour. — Lever du soleil à 4 h. 58 m; coucher à 7 h. 09 m. — Lever de la lune à 8 h. 58 m. *s.*; coucher à 11 h. 42 m. *m*; 20e jour de la lune.

JEUDI 19. — 231e jour. — Lever du soleil à 4 h. 59 m.; coucher à 7 h. 07 m.—Lever de la lune à 9 h. 24 m. *s*; coucher à 0 h. 50 m. *m*; 21e jour de la lune.

VENDREDI 20. — 232e jour. — Lever du soleil à 5 h. 00 m.; coucher à 7 h. 05 m.—Lever de la lune, à 9 h. 57 ms.; coucher à 1 h 56 m *s.*; 22e jour de la lune. *Dernier Quartier* à 8 h. 39 m. *m*.

SAMEDI 21. — 233e jour. — Lever du soleil à 5 h. 02 m.; coucher à 7 h. 03 m.; — Lever de la lune à 10 h. 39 m. *s.*; coucher à 2 h. 57 m *m.*, 23e jour de la lune.

Pendant la semaine les jours décroissent de 9 m. le matin et de 11 minutes le soir.

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artificiels du Dr Nicholson, a remis à son institut la somme de 25,000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les tympans puissent les avoir gratuitement.

S'adresser à A. T. Hale, secrétaire, 22, St. Bride Street, Londres. E. C.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Tous les Dimanches, jusqu'à fin Septembre 1897, **TRAIN DE PLAISIR** à marche rapide et à prix extraordinairement réduits de

PARIS A DIEPPE

prenant et laissant à Asnières les voyageurs munis de billets pris à l'avance (aller et retour dans la même journée).

Prix des billets (aller et retour) :

2e classe ..... **9** fr. | **3e classe**..... **6** fr.

Dép[illegible] Paris-Saint-Lazare à 6 h. 35 mat.; [illegible]e à Dieppe vers 10 h. 35 mat.
De[illegible] Dieppe à 8 h. 37 soir; arrivée à Pa[illegible]-Lazare vers minuit 30.

Billets d'Aller et Retour à Prix Réduits

La Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest délivre toute l'année de Paris à toutes les gares de son réseau (Grandes lignes), et vice-versa, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 o/o en 1re classe et de 20 o/o en 2e et 3e classe sur les prix doublés des billets simples à place entière.

La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit :

de 1 à 30 kilomètres	1	jour
de 31 à 125	2	—
de 126 à 250	3	—
de 251 à 400	4	—
de 401 à 500	5	—
de 501 à 600	6	—
au-dessus de 600	7	—

Les délais indiqués ci-dessus ne comprennent pas les dimanches et jours de fête. — La durée des billets est augmentée en conséquence.

VOYAGE CIRCULAIRE EN BRETAGNE
Billets d'Excursions délivrés toute l'année

(1re classe : **65** fr -:- 2e classe : **50** fr)

Les Compagnies de l'Ouest et d'Orléans délivrent, toute l'année aux prix très réduits de 65 francs en 1re classe et de 50 francs en 2e classe, des billets circulaires valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île bretonne, savoir : *Rennes, St-Malo, Dinard, St-Brieuc-Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, St-Nazaire, Pont-Château, Redon et Rennes.*

Ces billets peuvent être prolongés trois fois d'une période de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 o/o du prix primitif.

Le voyageur partant d'un point quelconque des réseaux de l'Ouest et d'Orléans pour aller rejoindre cet itinéraire, peut obtenir, sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, en même temps que son billet d'excursion, un billet de parcours complémentaire comportant une réduction de 40 o/o, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres ou payant comme pour 150 kilomètres.

La même réduction lui est accordé après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point des deux réseaux qu'il a choisi.

Le Directeur-gérant : E. HUBY.

ANNONCES
& AVIS DIVERS

Etude de Me DUMESNIL, notaire à Rueil près Paris

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude dudit Me Dumesnil

LE JEUDI 19 AOUT 1897

à 2 heures de relevée

D'UNE

Grande Usine

aménagée pour l'INDUSTRIE et spécialement pour la BLANCHISSERIE DE LINGE

SISE A RUEIL

Rue des Réservoirs, 2, et boulevard de Saint-Cloud, 2

MATÉRIEL EN DÉPENDANT

Mise à Prix : 35.000 francs

Entrée en Jouissance immédiate

S'adresser audit Me DUMESNIL, et à Me GODET, notaire à Paris, rue des Petites-Ecuries, 49.